



Maisons-Alfort, le 23 avril 2009

LA DIRECTRICE GENERALE

AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments
relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché
de la préparation phytopharmaceutique
FIELDOR, identique à CANTOR**

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception le 4 août 2008 d'un dossier, déposé par VIVAGRO, relatif à une demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation FIELDOR.

Considérant que cette préparation est déclarée identique au produit de référence CANTOR détenu par INTERAGRO ;

Considérant l'avis de l'Afssa n° 2007-0584 du 16 mars 2009 sur la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation adjuvante CANTOR ;

Considérant que la composition intégrale déclarée pour FIELDOR est bien strictement identique à celle déclarée pour CANTOR ;

Considérant que les attestations d'engagements de fourniture et d'approvisionnement de la préparation d'origine entre INTERAGRO et VIVAGRO ont été fournies ;

L'Afssa émet un avis favorable à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation FIELDOR, présentée par VIVAGRO, mise sur le marché qui doit se faire dans des conditions, notamment d'étiquetage et d'emploi, strictement identiques à celles prévues pour le produit CANTOR.

Pascale BRIAND